

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un·e Responsable du pôle Droit de l'Urbanisme

**Direction Générale Adjointe Transition Ecologique
Direction Urbanisme Habitat Foncier**

**Cadre d'emplois des ingénieurs et/ou attachés territoriaux
A temps complet**

Présentation de la structure

Placé·e sous la responsabilité de la Directrice Urbanisme Habitat Foncier au sein de la Direction Générale Adjointe Transition Ecologique de Grand Poitiers, vous serez chargé·e d'assurer la responsabilité du pôle Droit de l'Urbanisme. La Direction, composée d'une cinquantaine d'agents, pilote les politiques publiques en matière d'urbanisme opérationnel, d'élaboration des documents d'urbanisme, de stratégie et gestion foncière, d'habitat-renouvellement urbain et enfin d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le Pôle Droit de l'Urbanisme, composé d'une vingtaine d'agents dont 13 instructeurs et instructrices des droits des sols, a en charge l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme des 40 communes de Grand Poitiers et accueille les pétitionnaires de la ville de Poitiers dans le cadre d'un service commun.

L'activité du Pôle Droit de l'Urbanisme se caractérise par un travail en équipe au quotidien et une grande polyvalence attendue pour son responsable.

Dans une logique d'urbanisme de projet ou urbanisme négocié, permettant de garantir la qualité des opérations de construction ou d'aménagement, le/ou la responsable du Pôle impulse et mobilise son équipe en vue d'adopter une démarche de co-construction avec les porteurs de projet et l'ensemble des services techniques compétents.

Vos activités

Gestion et management du pôle droit de l'urbanisme

- Animer et organiser le pôle Droit de l'Urbanisme composé d'une vingtaine d'agents
- Manager les agents du pôle Droit de l'Urbanisme avec l'appui d'une responsable adjointe et d'une responsable de secteur
- Piloter le réseau des instructeurs et chargés d'urbanisme des 40 communes de Grand Poitiers
- Assurer la supervision de l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur les communes de Grand Poitiers
- Animer les réunions de services, les réunions avec les communes, les réunions interservices
- Conduire avec la Directrice les recrutements au sein du pôle
- Adapter et organiser les missions d'accueil du public pour la ville de Poitiers
- Evaluer les besoins en matière de formation et élaborer un projet de service à mettre en œuvre dans le domaine de l'urbanisme pour le service
- Elaborer et suivre des marchés publics, notamment celui de l'architecte conseils

Expertise et conseils en matière d'urbanisme de projet

- Conseiller les élus délégués au droit de l'urbanisme, les maires des communes et les services de Grand Poitiers dans la construction de leurs projets en matière d'urbanisme et de droit des sols
- Contribuer à la coordination des politiques communales et communautaires en matière d'aménagement et de construction
- Travailler avec les professionnels de l'immobilier sur des projets ambitieux et de transition
- Conseiller les services dans le domaine de l'urbanisme réglementaire, alerter et informer sur les situations à enjeux
- Contribuer au sein de la direction Urbanisme Habitat Foncier aux projets transversaux, dont l'élaboration du PLUI, opérations d'aménagement, NPNRU...

Missions spécifiques

- Traiter les recours gracieux et contentieux en lien avec l'adjointe missionnée sur le volet juridique
- Garantir la sécurité des actes
- Assurer la veille juridique en matière d'urbanisme mais également à l'évolution des documents cadre (PLUI 40, PSMV)
- Mener la poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et s'assurer de l'efficacité des outils au quotidien pour les divers utilisateurs

Votre profil

Diplômé.e dans le domaine de l'Urbanisme, d'un profil Juridique ou technique vous disposez d'une première expérience réussie en management d'équipe dans le domaine de l'urbanisme réglementaire.

Vous avez la capacité à encadrer et à accompagner les agents, avec des qualités relationnelles et un fort esprit d'équipe. Vous accordez de l'importance à la relation avec les usagers et faites preuve d'un sens marqué de l'organisation et de la planification.

Votre esprit d'initiative vous permet de proposer à votre hiérarchie et les élus des modes d'organisation innovants et de rechercher des solutions réglementaires pour permettre aux projets d'urbanisme de voir le jour.

Les principaux savoir-faire et savoir-être attendus :

- Expérience dans le management d'équipe
- Expérience dans le domaine de l'instruction des AOS indispensable
- Capacité d'être force de proposition, notamment pour proposer des solutions permettant de dépasser des points de blocage règlementaires
- Connaissances et formation dans le domaine du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, code civil, code de la construction et de l'habitation, droit public
- Maîtrise des outils bureautiques courants (WORD et EXCEL).
- Contribution aux outils déployés dans le cadre de la dématérialisation (Droit de cotes, parapheur électronique, guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme, ...). Une expérience de l'utilisation des SIG sera appréciée.
- Capacités à présenter des projets à une assemblée (très bonne maîtrise de l'expression orale), de conduire une réunion avec des opérateurs (architectes, promoteurs...) et de formuler des positions
- Sens des relations humaines et forte appétence pour le travail en équipe
- Sens du service public
- Esprit de synthèse, pédagogie, capacités d'écoute

Contraintes particulières

L'agent doit pouvoir se déplacer sur le terrain sur tout le territoire de Grand Poitiers.
Permis B nécessaire

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique). Pour de plus amples renseignements sur la politique de recrutement handicap, vous pouvez prendre contact avec M. Guillaume DUDOIGT, Référent maintien dans l'emploi et handicap : guillaume.dudoigt@grandpoitiers.fr ou par l'accueil standard au 05 49 52 35 35.

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter Eugénie GICQUEL, Directrice Urbanisme - Habitat – Foncier
Tel : 06.77.96.17.59 poste 66052
eugenie.gicquel@grandpoitiers.fr
ou M. Quentin BRAULT, responsable du secteur recrutement au 05 49 30 22 51

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine
Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers
84 RUE DES CARMELITES
86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt de votre candidature : 7 juillet 2024